



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112386

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2026

ÉDITÉ LE

28/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/01/2009  
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ARRAS 509793311

Siret : 509 793 311 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0053086

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001502921/28

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001502921/28

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : DHEDIN COUVERTURE

RUE CURIE  
ZONE D'ACTIVITES LEGERES LE BRUNHAUT  
62161 MAR1/4UIL

Téléphone : 03 21 58 67 32

Fax :

Portable : 06 84 26 50 93

Site Internet :

E-mail : peggydhedincouverture@orange.fr

Responsabilité légale :

DHEDIN CLEMENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 09/11/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.